

Bon de commande : Attestation BPF

Cette attestation BPF est un document d'aide à l'export, elle concerne les sociétés qui exportent vers l'International. En effet pour l'exportation des produits cosmétiques, nombreux sont les pays qui demandent un certificat BPF/GMP. Afin de répondre à cette demande, COSMED à mis en place un service de délivrance d'Attestation BPF. <u>Attention</u>: <u>Ce service est réservé aux adhérents de COSMED!</u>

Une attestation par pays est nécessaire. Sur cette « auto-certification », apparaissent, le pays d'exportation, le nom et l'adresse de la société demandeuse (correspond à la société qui exporte), ainsi que le nom et l'adresse du/des site(s) de fabrication. Ce document atteste que le/les unité(s) de production dans laquelle les produits cosmétiques sont fabriqués, s'est volontairement engagée à se conformer aux BPF Cosmétiques selon la norme NF EN ISO 22716:2007.

L'attestation BPF ainsi délivrée est légalisée par la Chambre du Commerce et de l'Industrie. Pour plus d'informations : elodie@cosmed.fr

Eléments figurant sur l'Attestation BPF

Liements rigurant sur l'Attestation BFI
Pays d'exportation : Si plusieurs pays, une attestation émise pour chaque pays indiqué.
Société demandeuse : Nom :
Adresse:
CP Ville:
☐ La société demandeuse fabrique elle-même ses produits cosmétiques, dans ce cas le nom et l'adresse de la société demandeuse sont les mêmes que ceux du site de fabrication. Si l'adresse est différente, l'indiquer dans la partie adresse du site de fabrication.
☐ La société demandeuse fait sous-traiter la fabrication de ses produits, dans ce cas, je renseigne les informations suivantes relatives au(x) site(s) de fabrication. <i>Plusieurs sites de fabrication sont possibles</i> .
Site de fabrication (N°1) : Nom :
Adresse :
CP / Ville :
Site de fabrication (N°2) : Nom :
Adresse:
CP / Ville :

Page 1/2

Site de fabrication (N°3):

Nom:

Adresse : CP / Ville :

Site de fab Nom :	rication (N°4):				
Adresse :					
CP / Ville :					
Site de fab Nom :	rication (N°5):				
Adresse :					
CP / Ville :					
		Flámants	relatifs à la f	acturation :	
Si l'adresse	e de facturation e			société demandeuse :	
Société :					
Adresse :					
CP / Ville :					
Nombre(s)	d'attestation(s)	:			
	,	isation compris):			
	- '	de fabrication): 50			
		_		rication) : 65 €HT so	it 78 €TTC
♦Total HT		al TTC (à régler)			
N.B : L'atte	estation BPF es	t eartee des rece	otion du paie	ment correspondan	t.
Pour l'enve	oi de(s) attestati	ion(s) :			
Nom:	Prénom	E-mail :	Tel :		
		tation BPF doit êt acter pour plus d'i		oar la CCI, pour cette	e légalisation il faut compter
Bon de cor	mmande à retou	ı rner par mail (<u>elo</u>	die@cosmed.	<u>fr</u>), fax ou courrier.	
					Page 2/2
Death ((+) 000MED				
	ée à COSMED				
Partie réservé N° Attestation Délivrée par :		Date d'envoi :		Paiement à réceptior	